

**BUGATTI AUTO MOTO**  
10 BVD DE LAVAL  
35500 VITRE  
Tel: 02/99/74/63/65  
Agrément : E0203504040

**PERMANENCES**  
LUNDI: 10h-13h et 14h-19h  
MARDI: 17h-19h  
MERCREDI: 15h-19h  
VENDREDI: 10h-14h et 17h-19h  
SAMEDI: 10h-12h et 13h-17h

## **PERMIS MOTO 125**

Validité du contrat 10 mois  
Objet du contrat : Formation 20 heures

### **Natures des prestations :**

Évaluation de départ  
Livret d'apprentissage  
Inscription  
Leçon moto  
Accompagnement examen plateau  
Accompagnement examen circulation

### **Nombres d'unités :**

1Heure  
1  
1  
20Heures  
1  
1

**MONTANT TTC : 750,00 €**

### **Prestation supplémentaires :**

Forfait code {Valable 6 mois}  
Convocation examen code (tarif en vigueur)  
Livre de code  
Livre interrogation moto  
Heure de conduite supplémentaire  
Accompagnement examen plateau ou circulation

### **Tarif unitaire TTC :**

200,00 Euros  
30,00 Euros  
15,00 Euros  
13,00 Euros  
37,00 Euros  
50,00 Euros

### **Documents pour dossier :**

- 2 Photos
- Photocopie attestation de recensement
- Photocopie carte d'identité recto verso élève+parent
- Photocopie justificatif de domicile ( -3 mois )
- Attestation d'hébergement
- Photocopie ASSR2
- Photocopie permis AM (scooter) recto verso

### **Cours de code :**

Mardi 18h  
Mercredi 16h et 17h

### **Tests de code**

Lundi 18h  
Mercredi 18h  
Vendredi 18h00  
Samedi 11h

Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement procède à une évaluation du niveau de l'élève avant l'entrée en formation. Cette évaluation permet de donner une estimation du nombre d'heures nécessaire à la pratique « 20 heures minimum ».  
Suite à cette évaluation et après réception des documents, l'établissement s'engage à effectuer toute les démarches et formalités nécessaire auprès de l'administration en vue de l'enregistrement de son dossier « CERFA 02 » Ce document appartient à l'élève. Il sera restitué à sa demande sans frais ni pénalités dès lors que l'élève est à jour du règlement des prestations déjà consommées.

Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2019

